

# La poursuite d'études post BTSA GF

## Poursuite d'études post BTSA GF

### au Cégep de la Gaspésie et des Îles.

### Campus de Gaspé au Québec



Il existe également une possibilité pour les étudiants de Gestion Forestière (GF) qui souhaitent ensuite poursuivre leurs études au Québec. Avec le Cégep de Gaspé ( région naturelle de la Gaspésie ), il est possible de préparer après un BTSA GF suivi et réussi aux Barres ; un Diplôme d'Etudes Collégiales (DEC) équivalent à un diplôme d'IUT intitulé « Technologie forestière » . Cette formation est réalisée en un 1 au lieu de 3.

Pendant leur scolarité aux Barres, les étudiants ayant manifesté dès la première année de BTSA GF leur intention de poursuivre leurs études au Cégep de Gaspé, seront préparés à leur départ.

Il est recommandé que le stage de BTSA GF à la fin de la première année, soit réalisé au Québec pour avoir une meilleure approche ou une meilleure connaissance de la société canadienne.

Une convention (ou entente) signée entre les deux établissements partenaires précise les modules pour lesquels des équivalences sont données.

## Foresterie

### 1ère partie :

Forêts du Québec I  
Insectes et maladies des arbres  
Géomatique forestière I  
Infrastructures forestières  
Mesurages des bois I  
Classification des arbres  
Faune du milieu forestier I  
Forêts du Québec II  
Littérature québécoise

### 2ième partie :

Mesurages des bois II  
Géomatique forestière II  
Environnement forestier  
Projet en environnement  
Opérations forestières  
Projet en Géomatique forestière  
Faune du milieu forestier II  
Ethique, politique et progrès  
Anglais

### Stage

(6 semaines)



## Des atouts

Les étudiants français inscrits au Cégep pourront avoir de grandes facilités pour obtenir ensuite un permis de travail y compris pendant leurs études si ils souhaitent travailler durant les vacances ou les week-end. Ces formations sont très pourvoyeuses d'emplois au Québec, particulièrement dans les domaines de la protection de l'environnement ainsi que de l'aménagement de la ressource forestière.

## Les démarches administratives :

**Les démarches administratives auprès des autorités canadiennes et québécoises peuvent prendre jusqu'à 3 mois au total.**

- ❶ Effectuer une demande d'admission et être admis au Cégep.  
Faire sa demande en ligne sur : [www.sracq.qc.ca](http://www.sracq.qc.ca)
- ❷ Obtenir le Certificat d'Acceptation du Québec (CAQ) auprès des autorités québécoises
- ❸ Fournir ses données biométriques (empreintes digitales et photos).  
*Cela oblige à un déplacement à l'ambassade du Canada à Paris.*
- ❹ Obtenir le permis d'études auprès des autorités canadiennes.

**Toutes ces démarches sont à faire en ligne. Elles sont toutes payantes.**

## Les coûts :

- ☑ Billet d'avion, transport
- ☑ Frais d'inscription : 350 euros ( dont 65 euros pour les données biométriques)
- ☑ Frais le 1er mois : 1500 euros environ  
(installation, livres, vêtements adaptés, nourriture, frais afférents au Cégep)  
(possibilité de logement sur place en chambre individuelle ou colocation)
- ☑ Frais par mois (10 mois) : 500 euros environs pour le logement, la nourriture, divers (transport, laverie, vêtements, divertissements)

## Conditions d'admission :

- Avoir la nationalité française
- Avoir son BTSA
- Avoir de bons résultats en français
- Etre recommandé par son lycée
- Etre admis au Cégep



## Avantages spécifiques :

- Exemption des frais de scolarité
- Gratuité de la sécurité sociale au Québec
- Permis de travail hors-campus